

## Arrêts

<p>2019-021</p>  <p>07-02-2019</p> <p>Questions préjudicielles</p>	<p>Code civil (art. 335, § 3)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6856</p>	<p>Droit civil - Personnes - Filiation - Nom de famille - Filiation établie ultérieurement vis-à-vis de l'un des deux parents - Désaccord</p>
<p>2019-020</p>  <p>07-02-2019</p> <p>Question préjudicielle</p>	<p>Code civil (art. 330) et Code judiciaire (art. 138bis)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6804</p>	<p>Droit civil - Filiation - Filiation paternelle - Reconnaissance de paternité - Décès de l'auteur de la reconnaissance et mère de l'enfant s'abstenant d'agir judiciairement en contestation - Action en contestation par les grands-parents paternels ou le ministère public - Limitation du droit d'agir</p>
<p>2019-019</p>  <p>07-02-2019</p> <p>Questions préjudicielles</p>	<p>Code civil (art. 322 et 332quinquies, § 3)</p> <p>Violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6794</p>	<p>Droit civil - Personnes - Filiation - Action en recherche de paternité du co-auteur du projet parental - Procréation médicalement assistée dite «exogène»</p>
<p>2019-018</p>  <p>07-02-2019</p> <p>Questions préjudicielles</p>	<p>Code des impôts sur les revenus 1992 (art. 356, tel qu'il a été remplacé par l'art. 2 de la loi du 22 décembre 2009 portant des dispositions fiscales)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6779</p>	<p>Droit fiscal - Impôts sur les revenus - Etablissement et recouvrement - Cotisation - Cotisation irrégulière - Annulation - Etablissement d'une cotisation subsidiaire - Conditions</p>
<p>2019-017</p>  <p>07-02-2019</p> <p>Question préjudicielle</p>	<p>Loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (art. 42quater)</p> <p>Violation (art. 40ter, dernier alinéa, lu en combinaison avec l'art. 42quater, § 4, 4°, tel qu'il était applicable avant la modification de la loi du 15 décembre 1980 par la loi du 4 mai 2016)</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6665</p>	<p>Droit administratif - Droit des étrangers - Droit de séjour - Regroupement familial - Divorce - Victime de violences domestiques - Maintien du droit de séjour - Différence de traitement entre des ressortissants de pays tiers divorcés qui, dans le cadre du mariage, ont été victimes de violences conjugales, selon qu'ils étaient mariés avec un autre ressortissant d'un pays tiers ou avec un Belge</p>
<p>2019-016</p>  <p>31-01-2019</p> <p>Questions préjudicielles</p>	<p>Loi générale sur les douanes et accises, coordonnée par l'arrêté royal du 18 juillet 1977 (art. 220, § 1er, 221, § 1er, et 257, § 3)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6837</p>	<p>Droit pénal - Droit pénal spécial - Douanes et accises - Infractions - Confiscation - Condamnation au paiement de la contre-valeur des biens confisqués</p>
<p>2019-015</p>  <p>31-01-2019</p> <p>Questions préjudicielles</p>	<p>Loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994 (art. 145)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6777 • 6778</p>	<p>Droit social - Sécurité sociale - Assurance obligatoire soins de santé et indemnités - Contestations entre les dispensateurs de soins et le Service d'évaluation et de contrôle médicaux - Chambres de première instance et Chambres de recours - Composition</p>
<p>2019-014</p>  <p>31-01-2019</p> <p>Question préjudicielle</p>	<p>Code flamand de l'Aménagement du Territoire (art. 6.2.1)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6774</p>	<p>Aménagement du territoire - Région flamande - Sanctions - Délits et infractions urbanistiques - Demandes de réparation publiques - Transcription au bureau des hypothèques - Non-application aux demandes de réparation privées</p>

<p>2019-013  31-01-2019 Questions préjudicielles</p>	<p>Ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 9 juillet 2015 portant les premières mesures d'exécution et d'application de la sixième réforme de l'Etat relatives à la surveillance et au contrôle en matière d'emploi (art. 27) et Code pénal social (art. 175, tel qu'il est applicable en Région flamande)</p> <p>Non-violation (première question préjudicielle) - Non-violation, dans l'interprétation mentionnée en B.13 (deuxième question préjudicielle)</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6734</p>	<p>Droit social - Région de Bruxelles-Capitale - Occupation des travailleurs étrangers - Infractions - Etablissement de sanctions pénales - 1. Compétence de la Région de Bruxelles-Capitale - 2. Champ d'application territorial</p>
<p>2019-012  31-01-2019 Question préjudicielle</p>	<p>Loi du 29 juin 1964 concernant la suspension, le sursis et la probation (art. 14, § 2)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6703</p>	<p>Droit pénal - Suspension, sursis et probation - Sursis probatoire - Révocation - Comparaison avec la peine de probation autonome</p>
<p>2019-011  31-01-2019 Question préjudicielle</p>	<p>Loi du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles et ecclésiastiques (art. 8, §§ 1er et 3, 3°, et le tableau y annexé)</p> <p>Violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6653</p>	<p>Droit social - Sécurité sociale - Pensions - Calcul de la pension - Tantième préférentiel - Agents des douanes des anciens niveaux 2 et 2+ intégrés dans l'effectif des brigades motorisées - Exclusion</p>
<p>2019-010  23-01-2019 Recours en annulation</p>	<p>Loi du 28 avril 2017 portant création du 'War Heritage Institute' et portant intégration des missions, des moyens et du personnel de l'Institut des vétérans - Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre, du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, du Mémorial national du Fort de Breendonk, et du Pôle historique de la Défense</p> <p>Rejet du recours</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6775</p>	<p>Organismes d'intérêt public - War Heritage Institute</p>
<p>2019-009  23-01-2019 Question préjudicielle</p>	<p>Loi du 26 juin 1992 portant des dispositions sociales et diverses (art. 119, § 2, 121, § 1er et 125, § 2)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6761</p>	<p>Droit social - Sécurité sociale - Pensions - Montant minimum garanti - Retraité isolé - Séparation autorisée par une décision judiciaire</p>
<p>2019-008  23-01-2019 Question préjudicielle</p>	<p>Loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (art. 29 et 31, § 1er)</p> <p>Violation ou non-violation, selon l'interprétation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6759</p>	<p>Sanctions administratives communales - Infractions relatives à la police de la circulation routière - Pouvoir du juge de réduire les amendes administratives pour des infractions entre autres aux règles en matière d'arrêt et de stationnement</p>
<p>2019-007  23-01-2019 Prejudiciële vragen</p>	<p>Code des impôts sur les revenus 1992 (art. 444 et 445)</p> <p>Non-violation (sous réserve de ce qui est dit en B.12.3 et B.12.4)</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6747</p>	<p>Droit fiscal - Impôts sur les revenus - 1. Accroissements d'impôts - Mode de calcul - 2. Amende fiscale</p>

<p>2019-006</p>  <p>23-01-2019</p> <p>Recours en annulation</p>	<p>Loi du 27 janvier 2017 modifiant la loi du 22 mars 2001 instituant la garantie de revenus aux personnes âgées (art. 3)</p> <p>Annulation (dans l'article 4, al. 2, de la loi du 22 mars 2001, tel qu'il a été remplacé par l'art. 3, 2°, de la loi du 27 janvier 2017, les mots «avoir eu une résidence effective en Belgique pendant au moins dix ans dont au moins cinq années ininterrompues») - Annulation (art. 4, al. 3, de la loi du 22 mars 2001, tel qu'il a été inséré par l'art. 3, 2°, de la même loi du 27 janvier 2017)</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6714</p>	<p>Aide sociale - Garantie de revenus aux personnes âgées - Bénéficiaires - Conditions - Condition de résidence principale en Belgique et durée minimale de la résidence effective</p>
<p>2019-005</p>  <p>23-01-2019</p> <p>Question préjudicielle</p>	<p>Loi du 22 décembre 1986 relative aux intercommunales (art. 26)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6710</p>	<p>Intercommunales - Région wallonne - Fiscalité - Exclusion de toute forme d'imposition - Taxe annuelle sur les déversements des eaux usées</p>
<p>2019-004</p>  <p>23-01-2019</p> <p>Questions préjudicielles</p>	<p>Code d'instruction criminelle (art. 46bis et 46quater) et titre préliminaire du Code de procédure pénale (art. 32)</p> <p>Non-violation (première question préjudicielle) - La seconde question préjudicielle n'appelle pas de réponse</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6706 • 6707</p>	<p>Procédure pénale - 1. Recherche des infractions - Identification du détenteur d'une plaque d'immatriculation - Conditions - Absence de base légale comme pour l'utilisateur d'un moyen de télécommunication ou le détenteur d'un compte bancaire - 2. Nullité d'un élément de preuve obtenu irrégulièrement - Obtention d'une preuve qui viole un autre droit fondamental que le droit à un procès équitable</p>
<p>2019-003</p>  <p>23-01-2019</p> <p>Recours en annulation</p>	<p>Loi du 25 décembre 2016 modifiant les articles 4 et 243/1 du Code des impôts sur les revenus 1992</p> <p>Rejet du recours</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6699</p>	<p>Droit fiscal - Impôts sur les revenus - Impôt des personnes physiques - Non-assujettissement à l'impôt - Demandeurs d'asile inscrits au registre d'attente</p>
<p>2019-002</p>  <p>23-01-2019</p> <p>Questions préjudicielles</p>	<p>Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail (art. 32quinquiesdecies et 32septiesdecies)</p> <p>Violation ou non-violation, selon l'interprétation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6685</p>	<p>Bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail - Prévention des risques psychosociaux au travail - Procédure d'analyse des risques psychosociaux - Conseiller en prévention - Communication d'informations et accès aux documents</p>
<p>2019-001</p>  <p>23-01-2019</p> <p>Recours en annulation</p>	<p>Loi-programme du 25 décembre 2016 (art. 24 à 27: Soins de santé - Mesures conservatoires dans le cadre de la réforme des hôpitaux)</p> <p>Rejet du recours</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6647</p>	<p>Hôpitaux - Programmation, financement et agrément - Réforme - Mesures conservatoires</p>
<p>2018-183</p>  <p>19-12-2018</p> <p>Demande de suspension</p>	<p>Loi du 8 juillet 2018 portant des dispositions diverses sur le banc d'épreuves des armes à feu (art. 8 et dans l'art. 19, § 2, les mots «du directeur du banc d'épreuves»)</p> <p>Suspension (art. 19, § 2, en ce qu'il vise le directeur du banc d'épreuves des armes à feu, sans prévoir de disposition transitoire adéquate)</p>	<p>Droit administratif - Banc d'épreuves des armes à feu - Réforme - Emploi de directeur - Absence de disposition transitoire adéquate</p>

	Numéro(s) de rôle : 7020	
<a href="#">2018-182</a>  19-12-2018  Question préjudicielle	Décret de la Région flamande du 5 avril 1995 contenant des dispositions générales concernant la politique de l'environnement (art. 16.4.25, lu en combinaison avec l'art. 16.4.29 du même décret et avec l'art. 44 du décret flamand du 4 avril 2014 relatif à l'organisation et à la procédure de certaines juridictions administratives flamandes)  Renvoi de l'affaire au juge a quo  Numéro(s) de rôle : 6798	Environnement - Région flamande - Poursuite des délits environnementaux - Amende administrative alternative - Sursis - Modification de la législation